

Copie auteur

Quant à X: du complément à l'introducteur de topique en passant par l'introducteur de cadre

Sophie Prévost
CNRS/ENS, Lattice (UMR 8094)

Quant à X est une expression dont le fonctionnement a été décrit selon différentes perspectives pour le français moderne (Choi-Jonin 2003 et Fløttum), et déjà en partie exploré du point de vue diachronique (Prévost 2003b et 2008). Comme d'autres types d'expressions (par exemple certaines locutions adverbiales), *quant à X* tend à endosser des valeurs sémantico-pragmatiques différentes selon sa position, finale ou initiale¹, la seconde présentant, au fil des siècles, une gamme d'emplois plus large, et une interprétation plus complexe.

Cette étude est consacrée à l'évolution de *quant à X* en position initiale, de l'ancien français au début du 17^e siècle, et elle s'attache plus spécifiquement à l'une des possibles fonctions de l'expression, celle de cadre, encore insuffisamment analysée jusqu'ici, au moins pour la langue ancienne.

Après un bref rappel de l'évolution générale du paradigme d'expressions dont fait partie *quant à X*, suivi de la présentation du corpus, nous envisagerons les différentes fonctions de *quant à X* initial, l'évolution de leur fréquence, en nous attachant plus particulièrement au statut de *cadre*.

1. Rappel historique de l'émergence des marqueurs de topicalisation

Quant à appartient en français moderne à la famille des «marqueurs de topicalisation» (introducteurs de topique, topicalisateurs...), de même que *à propos de*, *en ce qui concerne*, *pour ce qui est de*, *s'agissant de* Ces expressions ont en commun d'introduire un référent ou un contenu propositionnel X destiné à devenir un «topique» (ce dont on parle) dans l'énoncé qui suit, lequel

1 Sinon strictement finale ou initiale, au moins postverbale ou préverbale.

contient un élément de coréférence (souvent pronominal) avec X qui assure une fonction syntaxique:

- 1) *Quant à Paul*, il est toujours d'accord avec Max.

Dans certains cas, l'élément X n'a pas d'élément coréférentiel dans l'énoncé qui suit, dans lequel il ne joue donc pas de rôle syntactico-sémantique. Il fonctionne alors comme un cadre vis-à-vis de l'énoncé:

- 2) *Quant à Madrid*, il faut absolument aller au Prado.

Ces expressions sont pour la plupart de formation française, et elles se sont développées en moyen français pour les plus anciennes, leur émergence étant liée à l'évolution des genres argumentatifs et informatifs, dont les textes étaient auparavant rédigés en latin.

Quant à X est à cet égard une exception: l'expression remonte en effet au latin *quantum ad*, qui provient du tour corrélatif *quantum (ad)... tantum*. La grammaticalisation même de l'expression s'est effectuée dès le latin. L'apparition précoce de l'expression semble à même d'expliquer deux traits qui lui sont propres: d'une part l'expression se révèle bien plus fréquente pour la période considérée que les autres marqueurs de topicalisation (on en rencontre même quelques occurrences en ancien français)²; et d'autre part *quant à X* présente assez tôt des fonctions diversifiées.

Rappelons à ce propos que l'émergence de ces différentes expressions au statut de marqueur de topicalisation résulte d'un mouvement en trois étapes (Combettes et Prévost 2001, 2003).

Dans un premier temps, l'expression occupe une position postverbale et fonctionne comme un complément régi, proche d'un circonstant. Dans un second temps elle «migre» en position préverbale, et même souvent initiale. La fonction y demeure plus ou moins analogue, mais s'y ajoute souvent une valeur textuelle de liaison avec le contexte précédent. Enfin, toujours en position initiale, l'expression endosse le statut de marqueur de topicalisation. Cette évolution s'apparente au mouvement en trois étapes mis au jour par Traugott (1982) pour certaines expressions, et qui consiste en un passage du niveau propositionnel au niveau textuel puis au niveau pragmatico-énonciatif. Il s'agit d'une succession logique, et non chronologique, comme l'atteste la fréquente coexistence des deux premières étapes; et si la troisième est plus

2 Voir Prévost 2008 pour une comparaison entre à propos de X et quant à X.

Quant à X: *complément et introducteur de cadre et de topique*

tardive, elle n'exclut nullement le maintien des deux précédentes, comme on le constate en français moderne:

3a) Paul est inquiet **quant à son avenir**

3b) **Quant à son avenir**, Paul est inquiet

3c) **Quant à Paul**, il est inquiet

La succession est d'autant moins chronologique dans le cas de *quant à X* que, comme on le verra, dès les premières attestations coexistent des occurrences de complément postverbal, de complément préverbal et de *cadre*, stade «intermédiaire» qu'il convient de postuler entre les étapes 2 et 3, et dont l'analyse est l'objectif de cette étude.

Il est deux aspects que nous n'aborderons pas dans cette étude, liés à une prise en compte d'un contexte avant large. Il s'agit d'une part de la possible évolution de la spécificité de *quant à* comparée à d'autres expressions du même type. Il a ainsi été montré qu'en français moderne *quant à* n'apparaît jamais en tête d'une liste, du fait qu'il suppose une comparaison -même implicite - ou un contraste entre l'élément introduit et d'autres éléments. Nous laisserons d'autre part de côté le statut cognitif de l'élément introduit, question partiellement liée au point précédent. Combettes (1986) a montré que l'élément introduit est nécessairement accessible, ne serait-ce que par inférence: *quant à X* s'inscrit dans une forme de continuité textuelle. Il serait cependant intéressant de voir dans le détail si l'on observe une évolution dans ce domaine, mais cela fera l'objet d'une autre recherche. La présente étude se concentre en effet sur le lien entre l'élément X et le reste de l'énoncé, c'est-à-dire sur le contexte postérieur.

2. Constitution du corpus

Pour la période de l'ancien français, nous avons interrogé l'ensemble des textes de la *Base de Français Médiéval* (BFM, 70 textes, 1 919 713 mots)³. Pour le moyen français, nous avons interrogé la base du *Dictionnaire de Moyen Français* (DMF, 1330-1500), qui contient 3 081 361 mots (91 textes) pour le

3 Pour des raisons juridiques et sous la pression de certains éditeurs, la BFM est temporairement inaccessible.

14^e siècle, et 3 709 433 mots (127 textes) pour le 15^e siècle. Hormis pour la période de l'ancien français pour laquelle nous n'escomptions que peu d'occurrences et n'avons donc pas voulu restreindre le corpus, nous avons sinon choisi de ne considérer que les textes en prose (ont donc été exclus systématiquement les textes de poésie et de théâtre). L'élagage des textes en vers s'est fait en aval de la collecte de données pour la base du DMF⁴, il s'est fait *a priori* dans la base Frantext consultée pour la période des 16^e et 17^e siècles. Pour le 16^e siècle, le corpus comprend 36 textes (2 463 154 mots) appartenant aux genres «Roman», «Mémoires», «Récit de voyage» et «Correspondance»⁵ et 36 textes (1 936 545 mots) relevant des genres «traité», «essai», «pamphlet».

Pour le 17^e siècle, nous avons effectué des dénombrements généraux dans l'ensemble des textes en prose de la période 1600-1660⁶, mais l'analyse fine a porté sur la période 1600-1625. Des raisons méthodologiques nous ont en effet conduit à réduire la taille du corpus, et entre la possibilité de réduire la période et celle d'opérer une sélection parmi les textes en prose, nous avons choisi la première, faisant l'hypothèse que le début du 17^e siècle marque une période charnière. Le corpus résultant se compose de 13 «Roman», «Mémoires», «Récit de voyage» et «Correspondance» (1 401 912 mots), et de 17 «traité», «essai», «pamphlet», «éloquence» (2 276 705 mots).

Il convient de faire deux remarques à propos de la constitution du corpus. La première concerne le découpage par siècles. Celui-ci répond à une nécessité méthodologique, à savoir le besoin de discrétiser la continuité de l'espace temporel. Les périodes de transition, s'il y en a, ne coïncident évidemment pas nécessairement avec les changements de siècle: au regard du phénomène étudié, notre découpage ne présuppose pas d'unité au sein des périodes délimitées. La preuve en est que certains auteurs se retrouvent appartenir à deux siècles différents, sans que leur pratique langagière se soit modifiée d'un texte à l'autre, au moins en ce qui concerne le phénomène

4 Il n'était pas possible d'opérer une sélection *a priori* des textes selon leur genre. Pour le 14^e siècle le nombre de textes en prose s'élève à 65, il est de 90 pour le 15^e siècle.

5 Nous reprenons la classification proposée par Frantext. Le regroupement de la «Correspondance» avec les «Roman», «Mémoires», «Récit voyage» est certes discutable. La spécificité du genre mériterait de lui réserver une place à part. Les textes relevant de ce genre restent néanmoins minoritaires dans notre corpus.

6 Textes répartis en 49 «Roman, Mémoires, Récit voyage et Correspondance» et 63 «traité, essai, pamphlet, éloquence», l'ensemble constituant un corpus de près de 8,5 millions de mots.

Quant à *X*: *complément et introducteur de cadre et de topique*

étudié ici. C'est la cas de Gerson, dont certains *Sermon* sont datés de la fin du 14^e siècle, tandis que d'autres le sont du début du 15^e siècle.

La seconde remarque concerne la taille des textes. Ainsi, pour le 14^e siècle, le corpus comprend 41 Miracles, qui représentent 45% des textes de cette période, mais, du fait de leur brièveté, seulement 17% du nombre de mots. À l'inverse, le texte des Chartes de Magloire ne représente que 1.1% des textes, mais 8.7 % du nombre de mots⁷. De même, au 16^e siècle, les Essais de Montaigne correspondent à 2.8% des textes, mais à 11.4% du nombre de mots.

Il est enfin un dernier point que nous souhaitons souligner, indirectement lié aux corpus, et qui tient à la nature du phénomène étudié. Contrairement à d'autres expressions du même type, par exemple à propos de, on rencontre pour quant à des centaines d'occurrences par siècle. Il s'agit évidemment d'une situation beaucoup plus «confortable» pour analyser le fonctionnement et l'évolution de l'expression. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une construction qui, d'une part n'apparaît pas dans tous les textes, contrairement à d'autres «faits» linguistique (expression du sujet, de l'objet...), et dont la fréquence, d'autre part, varie grandement selon les textes dans lesquels elle se manifeste: les milliers d'occurrences peuvent dissimuler une forte concentration dans certains textes, et une relative rareté dans d'autres⁸. Il faudrait dans cette perspective décrire et commenter les textes dans lesquels apparaît le phénomène étudié, mais aussi ceux dont il est absent. Faute de place pour un tel développement nous nous limiterons ici à quelques remarques dans ce sens.

3. Données chiffrées générales

Avant d'envisager l'analyse des différents statuts de *quant à X* en position initiale, nous indiquons ci-dessous quelques données chiffrées générales, et tout d'abord la proportion de *quant à X* en position préverbale.

⁷ Signalons par ailleurs un problème de datation pour ces Chartes, toutes datées de 1330, alors qu'elles s'évalent en fait de 1330 à 1436.

⁸ Il faut aussi pondérer le nombre de textes où apparaît l'expression par leur taille (nombre de mots).

Sophie Prévost

	Anc. Fçs	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	1600-1660	1600-1625
<i>Quant à X</i> préverbal	4 <i>17%</i> ⁹	186 <i>29%</i>	213 <i>55%</i>	770 <i>71%</i>	1543 <i>93%</i>	818 <i>90%</i>
<i>Quant à X</i> postverbal	20 <i>83%</i>	456 <i>71%</i>	175 <i>45%</i>	317 <i>29%</i>	114 <i>7%</i>	86 <i>10%</i>

Tableau 1: Fréquence des occurrences de *Quant à X* en positions initiale/préverbale et postverbale.

Il se dégage de ces données une tendance très nette à la hausse des occurrences de *quant à X* en position préverbale (tous genres de textes confondus). Il faut cependant signaler que cette forte progression est en partie due au développement de l'expression *quant à moi*:

4) Or lui querez un mary qui soit digne de gouverner son royaume, car, *quant a moy*, j'ay assez pays a gouverner, je ne quier pas a avoir la gouvernance de cestui (Jean d'Arras, *Mélusine*, 1392)

L'expression connaît un essor notable à partir du moyen français (la proportion de *quant à moi* sur l'ensemble des *quant à X* initiaux passe de 5.9% au 14^{ème} siècle à 17.8% au 17^e siècle). Ces occurrences ont été exclues de l'analyse, dans la mesure où elles ont un fonctionnement et un statut à part, qui s'apparente à celui de repère énonciatif (voir Prévost 2003b), et pour lequel il nous semble préférable de mener une étude spécifique.

Nous proposons dans le tableau 2 ci-dessous la proportion de *quant à X* initial une fois éliminées les occurrences de *Quant à moi*.

	Anc.Fçs	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	1600-1625
<i>Quant à X</i> préverbal	4 <i>17%</i>	175 <i>28%</i>	189 <i>52%</i>	682 <i>68%</i>	672 <i>88%</i>

Tableau 2: Proportion de *Quant à X* en position initiale sans les occurrences de *Quant à moi*

Il faut en outre noter que, non seulement la proportion d'occurrences de *quant à X* en position initiale augmente, mais aussi le nombre de textes dans lesquels on les rencontre. *Quant à X* n'apparaît ainsi que dans 2 des 70 textes du corpus d'ancien français. On le rencontre en revanche dans 31% des textes (20 textes sur 65) au 14^e siècle, et dans 38% au 15^e siècle (34 textes sur

9 Le chiffre en normal correspond au nombre d'occurrences, celui en italiques à leur fréquence relative. Cela vaut pour les tableaux suivants.

Quant à X: *complément et introducteur de cadre et de topique*

90). Le nombre de textes avec occurrences fait un bond dans la période qui suit, puisque l'on passe à une proportion de 72% (52 textes sur 72) au 16^e siècle, et de 97% (29 textes sur 30) au 17^e siècle. Il faudrait certes pondérer le nombre de textes par leur nombre de mots, mais l'évolution est suffisamment nette pour que la variabilité de la taille des textes ne la remette pas en question.

Nous avons déterminé trois fonctions possibles pour *quant à*: l'expression peut introduire un complément régi par le verbe (ou, plus rarement, par un adjectif ou un nom), elle peut introduire un topique, ou bien encore un «cadre». Nous reviendrons plus précisément sur ces différentes fonctions par la suite, en particulier sur celle de cadre, mais voici dans un premier temps un tableau qui indique la fréquence relative des différentes fonctions.

	Anc.Fçs	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}	1600-1625
Complément	2 50%	14 8%	5 2.6%	2 0.3%	0 0%
Cadre	2 50%	131 75%	118 63%	238 35%	151 22.4%
Topique	0 0%	30 17%	65 34.4%	442 64.7%	521 77.6%

Tableau 3: Répartition des différentes fonctions de *Quant à X* en position initiale

Le nombre d'occurrences dans notre corpus d'ancien français est trop peu élevé pour que l'on puisse en tirer des conclusions fiables (même s'il est intéressant de noter que l'on rencontre deux occurrences de complément et deux de cadre). Nous laisserons donc de côté cette période pour nous attacher aux siècles suivants.

On peut observer trois tendances très nettes, évidemment corrélées entre elles. La première correspond à la baisse des compléments, de toute façon peu fréquents dès le 14^e siècle (on passe de 8 à 0%). La seconde est la forte baisse des cadres (de 75% à 22.4%), tandis que la dernière, comme on peut s'y attendre, correspond à la forte hausse des topiques (de 17% à 77.6%).

Il convient maintenant d'envisager chacune des fonctions, celles de complément et de topique étant abordées assez rapidement (voir Prévost 2003b et 2008), celle de cadre faisant en revanche l'objet d'une analyse plus détaillée.

4. Les différents statuts de *Quant à X* initial

4.1. *Quant à X*: X complément

Dans les exemples qui nous intéressent ici, *Quant à X* a une fonction analogue à celle qu'il a en position postverbale: il fonctionne comme un complément qui délimite un domaine d'application (voir Combettes et Prévost 2001). A cette fonction de base peut s'ajouter, du fait même de la position initiale, une valeur textuelle de liaison avec le contexte précédent. Point important, *Quant à X* est un complément régi, souvent par le verbe, parfois par un nom ou un adjectif. Nous avons vu que les exemples sont assez rares dès le 14^{ème} siècle (du fait de la tendance générale à postposer au verbe ses compléments non pronominaux), mais l'on en rencontre néanmoins jusqu'au 16^{ème} siècle, comme en attestent les exemples suivants:

5) Dont quant il commande quelque chose, il assigne la raison ou la cause du commandement en celui lieu ou ailleurs. **Quant a l'obedienche deue aux parens charnelz dist l'Apostre:** «Fils, obeïssiés a vos parens en toutes choses», esqueles on doit obeïr. Car les parens sont tenus a leurs enfans en deux choses, c'est asscavoir a leur pourveoir leurs neccessités quant au corps, et en discipline de religion, c'est a dire de bonne vie et honneste conversation. (J. Daudin, *De la erudition*, 1360)

6) Or combien que saint Augustin parle un peu autrement que nous, toutesfois **quant au sens et à la substance nous accordons bien ensemble.** (J. Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, livre troisième 1560)

4.2. *Quant à X*: X topique «en construction»

L'élément X qui est introduit fait l'objet d'une reprise coréférentielle dans l'énoncé qui suit, laquelle y occupe une fonction syntaxique. La construction sert donc à introduire un élément qui va devenir topique par la suite, et elle permet, comme l'a montré Lambrecht (1994), de dissocier les opérations de référence et d'établissement de la relation. La fonction, inexistante dans *notre* corpus d'ancien français¹⁰, connaît une très forte hausse au fil des siècles, et

10 Nous remercions Richard Ingham de nous avoir signalé l'existence d'exemples dans d'autres types de corpus, qu'il nous reste à explorer.

Quant à X: complément et introducteur de cadre et de topique

reste bien vivante aujourd'hui. Bien que nous ayons fourni des éléments d'analyse dans Prévost (2003b) et (2008), il reste encore des aspects à approfondir, tels que la fonction de l'élément de reprise (sujet, objet, ... et leur fréquence respective), la forme de l'élément de reprise (pronom, anaphore lexicale, ...), le possible enchâssement de la reprise, etc. Nous laisserons cependant ces questions de côté dans la présente étude, et présenterons simplement quelques exemples au fil des siècles:

7) et que ladite sainture, nappes et escuelles, sont en son hostel à Paris; **quant à l'or et argent**, il a icellui frayé et despendu, et aussi l'argent qu'il a reçu de la vente desdiz chevaux et charrete, ... (*Registre criminel du Chatelet*, T.2/1389)

8) et il ne se trouvera ja que oncques il y renonçast. Et **quant a la mort**, elle fut telle que dessus est dit, et le firent morir malvairement, et de ce est voix et commune renommee. (Juvenal des Ursins, *Tres crestien, tres haut, tres puissant roy*, 1446)

9) ...elles different aussi en cela des hommes, qu'elles ne se font point fendre les levres ni les joues, et par consequent ne portent aucunes pierreries au visage: mais **quant aux oreilles**, à fin de s'y appliquer des pendans, elles se les font si outrageusement percer, qu'outre que quand ils en sont ostez, on passeroit aisement le doigt à travers des trous... (J. de Léry, *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, 1578)

10) Ainsi je ne puis pas dire la cause de l'homme, mais bien la cause de sa rougeur, de sa cholere, etc. **Quant à la difference qui est entre la Definition et la Demonstration**, elle est double. (S. Dupleix, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607)

4.3. Les cadres

Dans le mouvement général décrit plus haut (1. rappel historique) qui voit passer *quant à X* du statut de complément postverbal à celui de complément préverbal puis à celui de topique (en construction), nous avons postulé entre ces deux dernières étapes un stade intermédiaire, celui de cadre. Insistons à nouveau sur le caractère «logique» de cette étape: comme le montre le tableau 2, même si le statut de topique émerge plus tardivement et que les compléments préverbaux semblent avoir disparu au 17^e siècle (au moins dans notre corpus), la période de coexistence entre les trois fonctions – complément, cadre et topique – dure plusieurs siècles et celle entre les deux dernières est encore bien vivante en français moderne.

Sophie Prévost

Ce qui réunit l'ensemble des énoncés que nous avons placés sous le label de cadre tient à ce que (*quant à*) *X* n'est pas régi, et qu'il n'est pas coréférentiel d'un élément dans l'énoncé qui suit. Au-delà de ces points communs, on peut distinguer trois types de cadre: le premier s'apparente à la fonction de complément, le second correspond à un cadre large, et le troisième à un cadre notionnel.

4.3.1. Les cadres-compléments

Le premier groupe, celui des «cadres-compléments», rassemble des occurrences pour lesquelles on ne peut totalement exclure que *Quant à X* soit régi, comme dans l'exemple suivant:

11) Quant aux choses d'aultruy, convient labourer en moult de manieres, asscavoir en corrigant che qui est vicieux, et en escripvant ce qui est bon, en extraiant le milleur, en interpretant ou exposant che qui est en langue estrange. **Quant au fait de corrigier**, saint Augustin ou second livre de la Doctrine des christiens dist: «La sagesse de cheulx qui desirent scavoir les escriptures doit premierement scavoir veillier a corrigier les livres». (J. Daudin, *De la erudition*, 1360)

Un tel exemple est à mettre en relation avec l'exemple (5) ci-dessous classé parmi les cas de compléments.

En français moderne, pour distinguer la valeur de *quant à X* dans les énoncés 12a et 12b:

12a) Ce médicament est néfaste quant à ses effets secondaires

12b) Quant aux effets secondaires, ce médicament est néfaste,

on peut s'appuyer sur deux critères complémentaires, d'une part la réticence à placer le complément avant le verbe, d'autre part la présence d'une ponctuation à l'écrit ou d'une pause à l'oral.

Ces deux critères sont peu pertinents en français médiéval: on sait que la position du complément est encore souple, et que la ponctuation est souvent l'œuvre des éditeurs modernes (ne parlons pas de la pause à l'oral).

La position du sujet semble en revanche un critère plus fiable, même si les corrélations observées ne sont pas réciproques. En effet, si un sujet postverbal ou non exprimé (par exemple dans des tournures impersonnelles) est souvent associé à *Quant à X* complément (exemples 5 et 6), un sujet préverbal n'implique en revanche pas systématiquement un cadre: on peut

Quant à X: complément et introducteur de cadre et de topique

aussi rencontrer un complément, en particulier au 14^e siècle où les séquences CSV (même OSV) ne sont pas rares. Ainsi dans l'exemple suivant:

13) **Quant a cest propos** .V. manieres de choses sont a considerer. Premièrement, la substance et la nature de l'ame; [...] (N. Oresme, Le livre de éthiques d'Aristote, Commentaire, 1370)

A l'inverse, bien que très rarement, on peut aussi avoir un sujet postverbal associé à un *Quant à X* cadratif (voir 17 plus bas).

La présence d'autres compléments peut constituer un critère en faveur de la fonction cadrative de *quant à X*, bien qu'elle ne soit pas totalement incompatible avec une possible complémentation en *quant à X*. Si le ou les autre(s) complément(s) crée(nt) en outre une distance entre *quant à X* et l'élément susceptible de le régir, l'argument en faveur de la fonction cadrative de *quant à X* tend à se confirmer.

Il apparaît donc que, si aucun des critères envisagés n'est décisif à lui seul, la convergence de plusieurs d'entre eux (marque de ponctuation, sujet préverbal, autre(s) complément(s)) tend à faire interpréter comme introducteurs de cadre plutôt que compléments certaines occurrences de *quant à*. Quelques cas restent discutables (et notre absence de compétence pour les états de langue considérés ne nous aide guère). Par conséquent les fréquences indiquées ci-après le sont avec quelques réserves, et une légère marge de variation possible.

Dans les textes du 14^e siècle, les exemples de ce type représentent environ 37% de l'ensemble des *quant à X* cadratifs. Les occurrences sont très concentrées dans quelques textes et chez quelques auteurs: les *Chartes de Magloire* en regroupent ainsi plus de la moitié, et l'on en trouve aussi plusieurs occurrences chez Daudin (ex. 11) et chez Oresme, deux auteurs chez lesquels on rencontre par ailleurs de fréquents *quant à X* complétifs (ex. 5).

Au 15^e siècle, la fréquence des *quant à X* cadres-compléments baisse, ils ne représentent plus qu'environ 18% de l'ensemble. Leurs occurrences sont mieux réparties chez les auteurs (11 auteurs) et dans les genres, puisque l'on en trouve, contrairement au siècle précédent, dans les romans et dans les mémoires¹¹, comme en (14):

11 Cela s'explique aussi du fait que le corpus du 15^e siècle présente une meilleure répartition entre genres.

Sophie Prévost

14) De plus grans cas ne nous povoient-ilz charger en Ytalie, car ilz sont jaloux et avaricieux plus que autres. **Quant aux femmes, ilz mentoient**; mais du demourant il en estoit quelque chose. (P. de Commynes, *Mémoires*, T.3, 1489)

La baisse se poursuit aux siècles suivants, puisque la fréquence passe à 10% au 16^{ème} siècle et à 6% au 17^{ème} siècle. Les occurrences apparaissent plutôt dans les traités et les essais, comme en (15):

15) mais il est tel qu'un homme moyennement docte ne le daigneroit reconnoistre pour sien. **Quant à ce que je n'esplusche pas si subtilement leurs sottises**, les lecteurs me pardonneront. (J. Calvin, Institution de la religion chrestienne, livre troisième 1560)

Le recul continu de ce type d'occurrences n'a rien d'étonnant: il est parallèle à celui de *quant à X* complétif (chute de 8% à 0% entre les 14^{ème} et 17^{ème} siècles).

4.3.2. Les cadres «larges»

Le second groupe de *Quant à X* cadratif correspond à un introducteur de cadre «large» (voir Combettes 1986 pour une étude de ce type d'occurrences). Il se distingue du groupe précédent par le fait que *Quant à X* n'est pas régi, et que *X* entretient une relation pragmatique de pertinence vis-à-vis du reste de l'énoncé, relation qui varie en fonction de la nature de l'acte énonciatif. Celui-ci peut être implicite et relativement neutre, dénotant la simple mise en relation entre l'énoncé qui suit et *X* (ex. 17, 19 et 22), ou bien, plus souvent, il dénote une prise de position vis-à-vis de *X*, qu'il s'agisse d'une évaluation, d'un jugement, d'une contestation, d'une argumentation, etc... (ex. 18, 20 et 21). Précisons que *X* peut être prédicatif, comme en 18.

Il a aussi été inclus dans cette catégorie des cas où *quant à X* fonctionne comme une sorte de titre (ex. 16), de même que d'autres où *quant à X* a une fonction organisationnelle, en particulier dans le déroulement d'une argumentation (*quant au premier point, quant au second...*).

Au 14^{ème} siècle, ce type d'occurrences représente environ 55% des emplois cadratifs de *quant à X*, et elles sont fortement concentrées chez un auteur, Oresme (68% des cas):

16) **Quant a souffisance de description**, car eleccion n' est pas concupiscence, ne yre, ne volenté comme dit est ou chapitre precedent, ne opinion comme dit est en cest chapitre. (N. Oresme, *Le livre de éthiques d'Aristote, commentaire*, 1370)

Quant à X: complément et introducteur de cadre et de topique

Au siècle suivant, la fréquence de ces emplois baisse légèrement; elle passe à 46% mais les occurrences sont néanmoins mieux réparties: si la majorité se rencontre dans les traités et les essais (17), on en trouve néanmoins quelques occurrences dans les romans, comme chez Saintré et Artois (18)

17) Mardi, XV^e jour de juillet. Le seigneur de Saint Severe et maistre Hebert Camus ont esté donnez curateurs ad causas par la Court aux enfans de monsr Charles de Lebret, connestable de France, et de feu madame de Sully, sa femme, et ont fait le serment accoustumé, et **quant aux enfans de ladicte dame de l'autre mariage precedent, revendront les parties juedi prouchain.** (N. de Baye, *Journal*, T1,1400)

18) «Vostre plaisir est d'en tant dire, sire,» dist le conte, «et de ce je vous remercy; mais **quant ad ce que m'avez demandé pour quel motif je suis cy venu, je vous respõs que** n'a paz longue espasse, moy estant en Parpingnan, fus informé de la guerre que vous fait le roy de Grenade, payen et ennemy de nostre loy, pourquoy je, desireux de servir Dieu, mon createur, et garder la foy qu'il nous a baillee, contre lez mescreans jusquez a la mort, vous suis venus aidier de mon corpz en ceste guerre...(*Roman du Comte d'Artois*, 1453)

Au 16^e siècle, les cadres «larges» représentent environ 50% des emplois cadratifs. Leurs occurrences se répartissent dans de nombreux textes et dans des genres différents, mais près de la moitié d'entre elles se trouve chez Calvin (19) (ce qui s'explique en partie par la taille importante du sous-corpus «Calvin»).

19) Pour vostre personne, suivant la charge que vous m'aviez donnee, j'ay regardé depuis mon retour où il y auroit logis commode. **Quant à celluy de Cleberge, vous seriez trop loing des voisins que vous cherchez.** (J. Calvin, *Lettres à Monsieur et Madame de Falais*, 1543-1554)

20) – Je suis bien ayse, dist Hircan, d'avoir une femme qui n'est point scandaleuse, comme aussi je ne veulx point estre scandaleux; mais, **quant à la chasteté de cueur, je croy qu'elle et moy sommes enfans d'Adam et d'Eve.** (M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1550)

Au siècle suivant, la fréquence ne varie guère (environ 48%), mais les exemples apparaissent très majoritairement dans les traités, essais, pamphlets ou bien correspondances. On trouve une assez forte concentration chez Garasse (30% des cas), ce que ne justifie pas la taille du texte (on a ainsi beaucoup moins d'occurrences chez Serres, alors que le texte est 2.5 fois plus important en nombre de mots).

21) **Quant à ce qu'ils avancement que la cheute des anges n' est pas bien autorisée dans l'escriture, je dis qu' ils se trompent:** et pour comprendre ma response, il faut marquer que dans la genese à la verité, Dieu n' a pas voulu que Moysse fit

Sophie Prévost

clairement mention ny de la creation ny de la cheute des anges... (Le Père François Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623)

22) C'est à dire, si la face du triangle a vingt perches, le quarré en aura quatre cens; qui sont quatre arpents que contiendra ceste figure ronde. **Quant à la preuve que je vous en baille**, j'ai eu recours ailleurs qu'à la géométrie, assavoir au poids, lequel vous donnera par cest usage, la cognoissance de la capacité... (O. de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* t. 1, 1603)

La fréquence des cadres larges ne varie guère sur l'ensemble de la période considérée, et elle reste donc assez élevée. Cela s'explique en partie du fait qu'il s'agit d'une catégorie assez vaste dans sa définition, et susceptible d'englober un large spectre d'usages, ce qui n'est pas le cas des cadres-compléments, ni des cadres notionnels, abordés ci-dessous.

4.3.3. Les cadres «notionnels»

Telle que nous la concevons ici, la notion de cadre notionnel est proche de celle de cadre sémantique proposée par Fillmore (1982):

By the term «frame», I have in mind any system of concepts related in such a way that to understand any of them you have to understand the whole structure in which it fits; when one of the things in such a structure is introduced into a text, or into a conversation, all of the others are automatically made available. (1982:111)¹²⁻¹³

Dans tous les cas, *Quant à* introduit un référent X qui entretient une relation sémantique avec un ou plusieurs référent(s) de l'énoncé qui suit. Les deux types de relation les plus fréquents sont, d'une part celle d'holonymie ou de méronymie, qui peut se décliner sous différentes formes (classe/sous-classe, notion/occurrence, objet-corps/une de ses parties), et d'autre part celle d'inférence.

12 [notre traduction]: «Par le terme 'cadre', j'ai à l'esprit tout système de concepts reliés d'une manière telle que, pour comprendre chacun d'entre eux, vous devez comprendre l'ensemble de la structure dans laquelle il s'intègre; lorsque l'une des choses d'une telle structure est introduite dans un texte ou une conversation, toutes les autres sont automatiquement rendues disponibles.»

13 La notion de cadre notionnel présente aussi des affinités avec celle de «individual framework» chez Chafe (1976) et de «thème» chez Dik (1997). Voir Prévost (2003a) pour une discussion à ce sujet.

Quant à X: *complément et introducteur de cadre et de topique*

Les exemples sont assez rares au 14^e siècle (7% de l'ensemble des emplois cadratifs), concentrés dans deux textes, le *Registre criminel du Chatelet*, et le *Mesnager de Paris*, qui présentent tous deux des occurrences de *Quant à X* introducteur de topique. On notera que le référent en relation avec X est à cette époque souvent enchâssé dans une subordonnée, comme en (23).

23) et **quant aus bourses et çaintures dont cy-dessus est faite mencion**, il dist et confessa que, quelque chose qu' il eust paravant dit et confessé desdites bourses et çaintures, verité estoit et est que, demain aura XV jours, de jour, il seul print et embla *la grant çainture d'argent, une paire de gans, une bourse et un espinglier*, en l' ostel d' un cordouennier, *Registre criminel du Chatelet*, T2, 1389

Au 15^e siècle, ce type d'emplois est nettement plus fréquent (36% des cas), et les occurrences se répartissent dans une quinzaine de textes de genres différents:

24) Et autrement ilz en eussent joué à quitte et à double. Car, **quant à la prinse d' une ville**, on doibt doubter le *pillage* sur toutes choses et le *ruyement des ennemis*. (J. de Bueil, *Le Jouvencel*, 1461)

25) ...mais, comme celuy qui ay esté norry avecques luy dès son enfance, tant au service du bon duc, son pere, comme de luy, je toucheray et parleray de sa nourriture, de ses moeurs, condicions et usances, depuis le temps que je le veiz premier, qui est escrit en mes Memoires cy dessus. **Quant à ses condicions**, je commenceray par *le pire bout*. Il estoit chault, actif et despit, ... (O. de la Marche, *Mémoires*, T2, 1470)

La fréquence augmente légèrement au siècle suivant (40%) et l'on trouve des attestations dans une trentaine de textes, tous genres confondus. Si le nombre élevé d'occurrences dans certains textes s'explique souvent par la taille de ces derniers, ce n'est pas le cas du texte de Léry, dont la taille, comparée à d'autres, ne justifie pas (si l'on peut dire) les 15 occurrences.

26) La troisieme sorte de Perroquets, nommez Toüis par les sauvages, et par les mariniers de Normandie Moissons, ne sont pas plus gros qu'estourneaux: mais quant au plumage, excepté la queuë qu'ils ont fort longue et entremeslée de jaune, ils ont le corps aussi entierement vert que porrée. (J. de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578)

27) ...il n'est rien qu'on y puisse accuser que les rigueurs dequoy il usa, au commencement de son empire, contre ceux qui avoient suivy le parti de Constantius, son predecesseur. Quant à sa sobriété, il vivoit toujours un vivre soldatesque, et se nourrissoit en pleine paix comme celuy qui se preparoit et accoustumoit à l'austerité de la guerre. (Montaigne, *Essais* 1592)

Sophie Prévost

On observe à nouveau une légère hausse au 17^e siècle (46% des cadres), et, pour la première fois, on rencontre des exemples de ce type dans tous les textes où se trouvent des emplois cadratifs de *quant à X*, à une exception près, *l'Astrée*.

28) Il profite en toute terre, mesme en maigre, ou communément aussi on le loge, laquelle il emméliore. Quant au gros grain de Turquie, sa grosseur, sa couleur et la figure de son espi rendent incertain en quel rang de blés on le doit coucher. (O. de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, t.1/1603)

29) ils veulent coucher de la grandeur, ils frottent leurs corps de gomme, qu'ils couvrent en après de duvet de perroquets et autres telles especes d'oyseaux. Quant à leur administration politique, ils n'ont nuls magistrats, nulle ville, nulle forme de republique, fors qu'ils sont divisez en familles... (E. Pasquier, *Lettres familières*, 1613)

La progression de ce type d'emplois, spectaculaire entre le 14^e et le 15^e siècle, puis en hausse légère mais constante par la suite, est probablement à mettre en relation avec le développement de *quant à* introducteur de topique. Les deux emplois présentent assurément des affinités (voir Prévost 2003a pour une discussion sur cette question), et, de fait, on peut parfois se demander si, plus qu'un cadre notionnel, *quant à* n'introduit pas un topique (en construction). C'est le cas lorsque le ou les élément(s) référentiellement lié(s) à X apparai(ssen)t comme une sorte de reformulation, de reprise de X, sous quelque forme que ce soit, comme en (30) et en (31).

30) il est requis qu'il lieve les yeux en haut, et qu'il entende que là est son pere, sa maison et habitation, sa demourance, son heritage, et beatitude eternelle. Au reste, **quant aux miseres desquelles il est chargé et sujet**, Dieu ne le crea pas premierement subject à *telles miseres*. (P. Boaistuau, *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, 1558)

31) L'amour de Thamire, que l'obligation de Thamire soit estimée moindre que celle de Calidon, et l'offense de Calidon plus grande que celle de Thamire. Et **quant à ce qui concerne Thamire et Celidée**, nous déclarons que *Celidée* a plus d'obligation à *Thamire*, mais que *Thamire* l'a plus offensée, [...] (H. d'Urfé, *L'Astrée*, 1610)

5. Conclusion

Le titre de cet article pouvait laisser supposer une forme de succession: complément, cadre, topique. Or, en affinant la notion de cadre, nous avons

Quant à X: complément et introducteur de cadre et de topique

plutôt mis au jour une forme de continuité, puisque certains cadres se rapprochent du statut de complément, tandis que d'autres présentent des similarités avec les topiques en construction. Ces affinités sont renforcées par la convergence, dans la plupart des textes, des fréquences de cadre-complément et de complément d'une part, et de cadre notionnel et de topique en construction d'autre part. Même si des tendances évolutives se dégagent tant en ce qui concerne les emplois de complément, cadre, et topique, que les différents emplois de cadre, il n'en demeure pas moins nécessaire de rester prudent en matière de progression chronologique. Cela l'est d'autant plus que, malgré la prise en compte d'éléments de typologie textuelle, nous avons bien conscience qu'il demeure indispensable d'affiner encore cet aspect, cette démarche étant susceptible de partiellement modifier, en particulier du point de vue chronologique, les résultats mis au jour à l'issue de cette étude.

Bibliographie

Bases interrogées

BFM - Base de français Médiéval, ICAR/ ENS-LSH Lyon
 DMF - Base du Dictionnaire de Moyen Français, UMR7118 ATILF / Nancy2,
 < <http://atilf.atilf.fr/dmf.htm> >
 Frantext, UMR7118 ATILF / Nancy2, <<http://www.frantext.fr>>

Références linguistiques

- Chafe W. L. 1976. «Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view». In C. N. Li (éd.) *Subject and Topic*, New York: Academic Press, pp. 25-55.
- Charolles M. 1997. *L'encadrement du discours: univers, champs, domaines et espaces. Cahiers de Recherche Linguistique* 6, Université de Nancy-2, pp. 1-73.
- Choi-Jonin I. 2003. «Ordre syntaxique et ordre référentiel: emplois de la locution prépositive *quant à*». In *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, B. Combettes, A. Theissen et C. Schnedecker (éd.), Paris: Honoré Champion, pp. 133-147.
- Combettes B. 1986. «Organisateurs textuels et marqueurs argumentatifs en moyen français». In *Verbum* t. 9, pp. 213-250.

Sophie Prévost

- 2003. «Les marqueurs de topicalisation en français: un cas de grammaticalisation». In *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, B. Combettes, A. Theissen et C. Schnedecker (éds.), Paris: Honoré Champion, pp. 149-167.
- Combettes B. et Prévost S. 2001. «Evolution des marqueurs de topicalisation». *Cahiers de Praxématique* 37, pp. 103-124.
- 2003. «Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition: une approche diachronique». *Scolia*, 16, pp. 63-75.
- Dik S.C. 1997. *The theory of functional Grammar*. Berlin: de Gruyter.
- Fillmore C. 1982. «Towards a descriptive framework for spatial deixis». In R. Jarvella et E. Klein (éd) *Speech, place and action*, Londres: Wiley.
- Fløttum K. 2003. «À propos de *quant à* et *en ce qui concerne*». In *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, B. Combettes, A. Theissen et C. Schnedecker (éds.), Paris: Honoré Champion, pp. 186-202.
- Lambrecht K. 1994. *Information structure and sentence form: Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia C. 1995. *L'évolution du français*. Armand Colin: Paris.
- Prévost S. 2003a. «Les compléments spatiaux: du topique au focus en passant par les cadres». In *Travaux de Linguistique*, 47, pp. 51-78.
- 2003b. «*Quant à*: analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}-16^{ème} siècles)». In B. Combettes, A. Theissen et C. Schnedecker (éds.) *Actes du colloque 'Ordre et distinction dans la langue et le discours'*, Metz 99, Paris: Honoré Champion, pp. 443-459.
- 2008. «Evolution de quelques marqueurs de topicalisation du 14^{ème} au 16^{ème} siècle». *L'information grammaticale*, 118, pp. 38-43.
- Traugott E. C. 1982. «From propositional to textual and expressive meanings: some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization». In W. P. Lehmann and Y. Malkiel (eds), *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam: J. Benjamins, pp. 245-271.